



Le fabricant de psilocybine de Nova Mentis reçoit l'approbation de Santé Canada pour son permis d'importation

Ce dernier fabriquera les capsules de microdose utilisées dans l'étude clinique de phase 2A

Vancouver, Colombie-Britannique — 4 mai 2022 — Nova Mentis Life Science Corp. (CSE: NOVA) (FSE: HN3Q) (OTCQB : NMLSF) (« NOVA » ou la « Société »), une société de biotechnologie et leader mondial des thérapies à base de psilocybine et des diagnostics complémentaires de premier ordre pour les troubles neuro-inflammatoires, est heureuse d'annoncer que la société continue de faire progresser son programme de développement de médicaments à base de psilocybine grâce à l'obtention d'un permis d'importation de psilocybine approuvé par Santé Canada.

Cette approbation permettra à NOVA d'expédier son médicament exclusif à base de psilocybine, de son partenaire de fabrication jusqu'aux laboratoires du [Toronto Institute of Pharmaceutical Technology \(TIPT®\)](#), pour qu'il soit utilisé afin de formuler et fabriquer des capsules de microdose de psilocybine pour son étude clinique prévue prochainement.

Plus tôt ce mois-ci, [NOVA a signé un contrat](#) avec TIPT, qui détient une licence valide de revendeur de drogues et de substances contrôlées de Santé Canada, ce qui a permis à l'organisation de demander un permis d'importation.

« Nous sommes impatients de nous appuyer sur les [résultats précliniques](#) prometteurs découverts par NOVA qui ont démontré que de faibles doses répétées de psilocybine ont le potentiel d'être une thérapie efficace pour moduler les défauts comportementaux et cognitifs chez les patients atteints d'autisme et du syndrome de l'X fragile (SXF) », a déclaré le Dr. Marvin S. Hausman MD, président du conseil consultatif scientifique de NOVA. « Nous ouvrons la voie à l'approbation et à la commercialisation du médicament avec des partenaires fiables qui facilitent les étapes nécessaires du processus réglementaire et nous permettent d'aller de l'avant avec notre demande d'essai clinique. »

Dans les prochaines semaines, NOVA soumettra une demande d'essai clinique à Santé Canada pour une étude de phase 2A évaluant la thérapie par microdose de psilocybine pour le SXF.

À propos de Nova Mentis Life Science Corp.

Nova Mentis Life Science Corp. est une société de biotechnologie basée au Canada ainsi qu'un chef de file mondial dans le développement de diagnostics et de thérapies à base de psilocybine visant le traitement des troubles neuro-inflammatoires. Nova est la première société biotechnologique à



obtenir une désignation de médicament orphelin pour un médicament à base de psilocybine aux États-Unis ainsi que dans l'Union européenne.

Notre objectif est de diagnostiquer et de traiter les maladies chroniques débilitantes qui ont des besoins médicaux non satisfaits, comme les troubles du spectre autistique (TSA) et le syndrome de l'X fragile (SXF).

Pour plus d'informations sur la Société, veuillez visiter www.novamentis.ca ou envoyer un courriel à info@novamentis.ca.

À propos du TIPT

The Toronto Institute of Pharmaceutical Technology (TIPT®) est un leader en tant qu'institut pharmaceutique d'éducation, de technologie et de recherche en Amérique du Nord. Nous exploitons une installation de fabrication et d'essai entièrement conforme aux BPF et agréé par Santé Canada pour les formes posologiques solides ainsi que pour les préparations liquides.

Depuis notre création en 1992, nous avons établi des partenariats d'entreprise avec des sociétés pharmaceutiques de premier plan dans le monde entier et avons fourni des solutions de développement de produits innovantes soutenues de manière unique par des experts institutionnels pragmatiques.

Pour plus d'informations, rendez-vous au : www.tipt.com.

Au nom du conseil d'administration

Will Rascan, président & PDG
Nova Mentis Life Science Corp.

Téléphone 778-819-0244
Sans frais : 1-833-542-5323

Twitter : @novamentislsc
Instagram: @novamentislsc
Facebook : @novamentislsc

Ni la Bourse canadienne des valeurs mobilières ni son autorité de réglementation du marché (au sens où ce terme est défini dans les politiques de la Bourse canadienne des valeurs mobilières) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.

Ce communiqué de presse contient des déclarations qui constituent des « déclarations prospectives ». De tels énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, performances ou réalisations réels de Nova Mentis Life Science ou les développements dans l'industrie diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations anticipés exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives, regarder les déclarations. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et sont généralement, mais pas toujours, identifiés par les mots « s'attend à », « planifie », « anticipe »,



« croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel » et expressions similaires, ou que des événements ou des conditions « vont », « seraient », « pourraient », « pourraient » ou « devraient » se produire.